
Minister of Innovation, Science and Economic Development / Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

De : Jo-Ann Hebert-Jensen <jjensen@csf.bc.ca>

jeu., 09 mai 2019 13:10

Objet : Minister of Innovation, Science and Economic Development / Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

3 pièces jointes

À : Jo-Ann Hebert-Jensen <jjensen@csf.bc.ca>**De :** "Minister of ISED - Ministre de ISDE (IC)" <ised.minister-ministre.isde@canada.ca>**À :** "Marie-Pierre Lavoie" <mariepierre_lavoie@csf.bc.ca>, "Helene Rivest" <hrivest@csf.bc.ca>**Cc :** "Wayne Stetski" <wayne.stetski@parl.gc.ca>**Envoyé :** Jeudi 2 Mai 2019 09:35:20**Objet :** Minister of Innovation, Science and Economic Development / Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Dear Ms. Lavoie:

I am pleased to respond to your correspondence, which was forwarded to me by Mr. Wayne Stetski, Member of Parliament for Kootenay–Columbia, expressing the concerns of the Conseil scolaire francophone de la Colombie–Britannique regarding the content of the 2021 Canadian census questionnaire and the importance of collecting meaningful data to assess the educational needs of the official language minority.

Great care is taken to ensure that information collected from a census is clearly in the public interest, cannot be obtained effectively from other sources, and can be collected efficiently to meet information requirements. Any change to the content of the 2021 Census of Population questionnaire must undergo rigorous assessment and testing based on Statistics Canada's high quality standards before final decisions are made.

Statistics Canada is fully committed to applying all of its science and expertise to helping address promptly and appropriately the need to enumerate the children of rights holder parents. To this end, the agency has undertaken a number of activities such as the creation, in January 2018, of a new advisory committee on language statistics composed of language experts. The role of this expert committee is to advise Statistics Canada on concepts, methodologies, and questions in relation to the language statistics program. The members met over the course of 2018, and during their meetings the enumeration of children of rights holders was discussed at length, including the wording of potential questions to be tested for the 2021 census. A fourth meeting of the committee is planned for the summer of 2019.

Furthermore, Statistics Canada conducted qualitative testing in 2018 of various versions of the 2021 census questionnaire, including new questions to enumerate the children of rights holders. The advice of the expert committee was used to guide the development and wording of these questions.

Based on a thorough assessment of the results of the qualitative tests, a set of questions to identify children of rights holders will be tested in the next phase of the 2021 content determination process, which is the 2019 Census Test. This test will evaluate new and modified questions, such as the ones on rights holders, to ensure that the 2021 census will accurately capture Canada's realities and that quality data will be available to support a wide variety of programs. The test will also evaluate the impact of

adding new questions to the 2021 census questionnaire in terms of census operations, overall response burden on Canadians, and the response rate to other questions.

I appreciate your input on this important matter and look forward to your ongoing engagement.

Madame,

Je suis heureux de répondre à votre correspondance que m'a transmise M. Wayne Stetski, député de Kootenay–Columbia, dans laquelle vous faites part des préoccupations du Conseil scolaire francophone de la Colombie–Britannique concernant le contenu du questionnaire du recensement canadien de 2021 et l'importance de recueillir des données probantes pour évaluer les besoins en matière d'éducation dans la langue officielle minoritaire.

Les mesures nécessaires sont prises pour s'assurer que les données recueillies dans le cadre du recensement sont réellement d'intérêt public, qu'elles ne peuvent être obtenues efficacement d'aucune autre source et qu'elles sont recueillies de manière efficace afin de répondre aux exigences en matière d'information. Tout changement au contenu du questionnaire du Recensement de la population de 2021 doit faire l'objet d'une évaluation rigoureuse selon les standards élevés de qualité de Statistique Canada, et ce, avant que les dernières décisions soient prises.

Statistique Canada s'est pleinement engagé à tirer profit de toute sa science et de toute son expertise afin de pouvoir répondre adéquatement et dans les plus brefs délais au besoin de dénombrer les enfants de parents ayants droit. Dans ce but, l'agence a entrepris un certain nombre d'activités dont la création, en janvier 2018, d'un comité consultatif sur la statistique linguistique composé d'experts linguistiques. Le rôle de ce comité d'experts est de conseiller Statistique Canada sur les concepts, les méthodologies et les questions relatives au programme de la statistique linguistique. Les membres se sont réunis au cours de l'année 2018 et lors de ces réunions, ils ont abondamment discuté du dénombrement des enfants d'ayants droit, notamment de la formulation de possibles questions qui seront mises à l'essai pour le recensement de 2021. Une quatrième réunion du comité est prévue à l'été 2019.

En outre, Statistique Canada a mené en 2018 des essais qualitatifs des diverses versions du questionnaire du recensement de 2021, y compris de nouvelles questions pour dénombrer les enfants d'ayants droit. Les conseils du comité d'experts ont permis d'orienter l'élaboration et la formulation de ces questions.

À partir de l'évaluation approfondie des résultats des essais qualitatifs, une série de questions permettant d'identifier les enfants d'ayants droit sera mise à l'essai lors de la prochaine phase du processus de détermination du contenu du recensement de 2021, soit le Test du Recensement de 2019. Ce test évaluera les nouvelles questions et les questions modifiées, notamment celles sur les ayants droit, afin de s'assurer que le recensement de 2021 reflétera avec précision les réalités du Canada et que des données de qualité seront disponibles pour appuyer un large éventail de programmes. Le test évaluera également l'incidence de l'ajout de nouvelles questions au questionnaire du recensement de 2021 quant aux opérations, à l'ensemble du fardeau de réponse pour les Canadiens ainsi qu'au taux de réponse aux autres questions.

Je vous suis reconnaissant de votre contribution dans cet important domaine et me réjouis de votre engagement soutenu.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Navdeep Bains, C.P., député / The Honourable Navdeep Bains, P.C., M.P.

c.c. M. Wayne Stetski, député



